

# Séance consacrée au vote du budget 2007 du Conseil général

Mardi 27 mars 2007

intervention de

**Pascal Popelin**

Vice-président du Conseil général  
Adjoint au maire de Livry-Gargan

26 III 07

M. le président,  
Mes chers collègues,  
Mesdames, Messieurs,

Depuis qu'il est question de l'acte 2 de la décentralisation, notre Assemblée a beaucoup disserté, souvent avec passion, parfois avec talent, de bonne ou de moins bonne foi, sur ses effets financiers pour le Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Je veux m'en tenir aujourd'hui à la lecture de l'extrait d'un seul document : le rapport de la Chambre régionale des comptes. En sa page 7, on peut y lire : « *il apparaît ainsi que les transferts de compétence effectués ces dernières années en direction des départements, dont les conséquences financières ont été examinées pour le RMI, ont contribué à la détérioration de la situation financière du département et à l'amenuisement de ses marges de manœuvre* ».

Je n'ai personnellement rien à ajouter à ce sobre avis d'expert.

**Cette réalité financière n'est pas tout. Au-delà des méfaits de l'acte 2 de la décentralisation, les cinq années de la législature UMP-UDF qui s'achève se sont traduites par une dégradation de la situation sociale.**

**Parlons d'emploi tout d'abord.** -0,2%. C'est la baisse officielle des statistiques du chômage dans notre département entre le mois d'avril 2002 et le mois de décembre 2006. Pas de quoi, en soi, bomber fièrement le torse devant un tel résultat. Cinq années pour rien, pourrait-on penser ? La réalité est encore plus préoccupante, quand on sait que ce résultat a été obtenu à coup de radiations et que la convention UNEDIC a organisé le transfert d'une partie des demandeurs d'emploi vers le RMI, transféré lui-même aux départements dans un mouvement parfaitement synchronisé. Faut-il rappeler les chiffres qui en ont résulté ? 37 090 allocataires du RMI en avril 2002. 51 807 à la fin du mois de février 2007.

**Parlons politique de la ville ensuite.** Pour la plupart des communes concernées, « l'effet Borloo », se résume simplement à des effets d'annonces. Nombre de projets de ville, lancés par Claude Bartolone lorsqu'il était ministre, sont aujourd'hui au point mort. Pour ceux qui ont avancé, comme Clichy-sous-Bois et Montfermeil, nous posons seulement les premières pierres, comme par hasard à quelques semaines des élections. Les difficultés à se loger en Seine-Saint-Denis ont continué d'augmenter. Quant au fameux droit opposable au logement, voté en catastrophe en fin de législature, il demeurera un leurre, tant que certains maires continueront de refuser, en le revendiquant ou en le taisant, d'accueillir des logements sociaux sur leur territoire.

**Parlons de l'école.** Le plan de rattrapage pour la Seine-Saint-Denis, décidé par le gouvernement de Lionel Jospin en 1998, avait permis à notre département d'être doté de 3 000 postes supplémentaires en trois ans. Les réductions de moyens décidées depuis 2002 ont totalement annihilé les effets de ce plan de rattrapage. La suppression des « emplois jeunes » a considérablement diminué la présence des adultes à l'intérieur de l'école. Parmi les conséquences de ces choix, une hausse sensible des violences en milieu scolaire.

**Parlons sécurité enfin.** Notre groupe s'étonne que les statistiques de l'évolution de la délinquance pour l'année 2006 n'aient toujours pas été publiées dans notre département. Nicolas Sarkozy, si friand de chiffres flatteusement arrangés, aurait-il eu du mal cette fois-ci à bidouiller la réalité, avant de quitter la place Beauvau ? Cette réalité, c'est le préfet lui-même qui l'a décrite sans fard dans une note confidentielle à son ministre en juin dernier. Sa publication dans un grand journal du soir en septembre, a confirmé en tous points et crédibilisé la critique portée depuis plus de trois ans par les élus de notre groupe au sein de cette Assemblée : depuis 2002, nous avons perdu des effectifs de police dans le département, la police de proximité a été supprimée et les faits graves ont explosé, en particulier les vols avec violence et les violences aux personnes.

Ce bilan gouvernemental est d'ailleurs si difficile à défendre, que ceux même dont c'est la fonction s'efforcent de couper à l'exercice. Ainsi, pour la première fois depuis que je suis conseiller général, nous n'avons pas eu le plaisir en 2006 d'entendre le préfet venir dans cet hémicycle nous présenter le traditionnel rapport d'activité des services de l'Etat et répondre à nos questions. Avisé, il a préféré s'en tenir à la prudente solution de l'envoi postal.

Je n'en dirai pas plus sur ces sujets qui sont au cœur du débat actuel devant le pays tout entier. Mais comment évoquer notre budget départemental, sans le resituer dans le contexte global de la situation de la Seine-Saint-Denis ?

A la différence du rapport d'orientations budgétaires examiné lors de notre précédente séance, à la différence de ce que pourrait laisser croire la lecture de l'article à la gloire exclusive du président et de ses camarades dans l'édition Seine-Saint-Denis du journal « Le Parisien » de ce matin, le budget qui est présenté aujourd'hui est le fruit d'un long travail, entamé il y a plusieurs mois. Le travail des services départementaux tout d'abord, à partir des orientations fixées par l'exécutif. Le travail de la direction générale et de tous les vice-présidents ensuite, qui ont tenu de nombreuses réunions pour rechercher l'équilibre, sans augmentation des taux de fiscalité, mais en garantissant la pérennité du service public départemental, en recherchant les moyens d'améliorer nos réponses aux défis qui s'imposent à la Seine-Saint-Denis et aux besoins exprimés par la population.

**Ce budget est aussi le fruit d'un compromis intervenu au sein de la majorité départementale.** Cela signifie que si le président du Conseil général avait été issu de nos rangs, nous aurions sans doute été conduits à présenter une copie différente. Cela signifie que nous sommes satisfaits de la manière dont nos débats se sont conclus pour certains aspects et que nous le sommes un peu moins pour d'autres. Je ne tairai ni nos satisfactions, ni celles de nos attentes qui demeurent déçues. Cela signifie enfin, qu'au terme du processus de discussion au sein de la majorité, nous avons considéré que le budget finalement arrêté était un outil utile aux habitantes et aux habitants de notre département.

J'avais dit l'an passé que nous acceptons le budget 2006 par esprit de responsabilité, parce que le Conseil général de la Seine-Saint-Denis ne pouvait s'offrir le luxe d'ajouter une crise politique à sa crise financière. Nos difficultés financières sont cette année stabilisées, même si elles le sont à un niveau préoccupant. Notre degré d'adhésion au contenu du budget départemental a pour sa part progressé, en raison de la mise en œuvre concrète d'un certain nombre d'orientations politiques auxquelles nous étions tout particulièrement attachés, en raison aussi de progrès dans des domaines sur lesquels nous avons émis des critiques appuyées.

Est-ce à dire que la monophonie a pour autant gagné la majorité départementale ? J'ai cru comprendre que ce serait le souhait de certains de nos collègues de la droite. Je veux les éclairer, une fois de plus, puisque cela semble nécessaire à leur juste perception de la situation. Les socialistes ont la culture du débat et de la confrontation des idées au grand jour. Nos collègues communistes, longtemps plus pudiques en matière de pluralisme, vont désormais bien plus loin que nous dans ce domaine, avec une organisation en deux groupes clairement distincts au sein de cette Assemblée et un soutien réparti entre trois candidats à l'élection présidentielle... Mais tout ceci n'obère en rien notre capacité d'action collective, chacun ayant simplement le souci de porter

le plus loin possible, ce qu'il croit juste pour l'amélioration de la situation de notre département et de ses habitants. Quels que soient les bancs sur lesquels nous siégeons dans cette Assemblée, n'est-ce pas là une ambition que nous partageons tous ?

**Je continuerai donc à dire ici, ce qui demeure en différence au sein de la majorité départementale, même après notre travail commun sur le budget.**

« **Terre en tête** » en est un exemple. En tout cas son coût. En tout cas l'absence de véritable débat sur l'opportunité d'envisager une cinquième édition pour 2008. Que voulez-vous, quand nous lisons, page 124 du rapport, qu'il s'agit de traduire, je cite : « *la volonté de consolider le processus de co-construction engagé avec les partenaires et la population pour enrichir les politiques sectorielles* », nous avons du mal à être convaincus par un tel jargon. Pour nous, « *enrichir les politiques sectorielles* », devrait consister à mettre en œuvre des actions concrètes pouvant faire entrer l'écologie dans le quotidien des Séquano-dyonisiens. Je pense, notamment, à l'application systématique de la norme HQE dans la construction, à l'instauration de dispositifs d'aide aux collectivités et aux particuliers pour obtenir des économies en énergie ou en eau... Nous avons fait ces propositions, en marge, en lisière de la précédente biennale et même - pourquoi ne pas le dire- carrément à l'entrée ! Nous regrettons qu'elles n'aient pas pu faire l'objet à ce jour de débats au sein de la majorité et que -pour seule réponse- on nous objecte le caractère inéluctable d'une cinquième édition, qui serait déjà en cours de préparation, parce que réclamée à cor et à cri par une population enthousiaste qui ne comprendrait pas qu'il en fût autrement !

**Autre proposition dont nous regrettons qu'elle n'ait pas trouvé concrétisation : l'audit global du fonctionnement de notre Conseil général.** Nous pensons que dans une période de profonde mutation de nos compétences, dans un contexte budgétaire particulièrement tendu pour les raisons que chacun sait ici, notre collectivité n'aurait eu qu'avantage à se livrer à cet exercice d'introspection. En effet, malgré le travail conséquent effectué par les services départementaux pour tenter de restaurer des marges ici ou là, nous demeurons dans une situation d'extrême fragilité budgétaire. La structure de notre budget est tout particulièrement sensible à l'aléa, qu'il s'agisse d'un retournement du marché immobilier qui impacterait nos droits de mutation ou d'une nouvelle dégradation de la situation économique qui affecterait encore à la hausse le niveau de nos dépenses sociales. L'audit d'Ernst-et-Young sur nos programmes prévisionnels d'investissements a, certes, constitué un premier pas dans cette voie. Il a assurément contribué à la découverte de marges bienvenues pour la construction du budget 2007. Un audit global reste cependant une impérieuse nécessité. En retarder la réalisation, c'est retarder les bénéfices que nous pourrions tirer de ces conclusions. Puisque nous n'avons pas été entendus, nous attendrons encore, mais un jour viendra où cet indispensable audit se fera...

**Parmi les différences qui demeurent entre-nous, je veux aussi évoquer le projet d'Agora de la Seine-Saint-Denis.** D'un point de vue strictement financier, nous considérons l'idée peu raisonnable dans le contexte budgétaire actuel. Il serait sans doute utile à notre Conseil général de disposer d'un lieu d'accueil, de réception, de débat qui nous fait défaut aujourd'hui, nous en convenons. Mais nous n'allons pas jusqu'à penser que c'est vraiment fondamental pour la perception de la Seine-Saint-Denis, ni pour le bien-être de ses habitants. D'autres projets revêtent, à nos yeux, un caractère d'urgence plus marqué : la construction d'une véritable Maison départementale des personnes handicapées, par exemple. En subordonner la réalisation à celle de l'Agora -et donc dans la pratique la différer- serait hautement préjudiciable à l'amélioration que nous devons à la condition des personnes handicapées, puisque c'est à nous que la loi a désormais confié un rôle premier dans cette mission. Je sais, pour en avoir souvent discuté avec vous, M. le président, que vous partagez ma préoccupation. Mais les documents que vous nous transmettez sont encore trop ambigus sur le lien entre ces deux opérations. Nous attendons donc des engagements, pour le lancement au plus vite du processus de construction de la Maison départementale des personnes handicapées et pour la mise entre parenthèse jusqu'à des jours meilleurs, du reste du projet d'Agora.

**Pour terminer sur ce qui ne fait pas consensus au sein de la majorité départementale, chacun serait surpris que je ne musarde pas quelques instants dans le maquis de la**

**politique de communication départementale.** Le rapport de la Chambre régionale des comptes indique que le département « *conduit une politique de communication active et diversifiée* ». Notre haute fonction publique a toujours su manier l'art de la litote ! « *Active et diversifiée* » signifie en effet que les dépenses en question ont augmenté de 62% de 1999 à 2004. Notre groupe s'honore d'avoir refusé, chaque année, d'approuver ces choix. Cette attitude, pour ne pas dire ce combat - que notre groupe a mené seul- a permis récemment quelques évolutions. En volume tout d'abord : après 2006, le budget 2007 enregistre une nouvelle baisse -légère certes, mais une baisse tout de même- des crédits dédiés à la communication. Et les vice-présidents socialistes y contribuent, même si ce n'est pas la communication sectorielle qui justifie le plus de critiques. J'ai souhaité par exemple, que notre nouveau schéma départemental en faveur des personnes adultes handicapées, que je présenterai devant notre Assemblée le 29 mai prochain, ne fasse pas l'objet d'une luxueuse édition. Il y aura bien une plaquette en résumant les grands axes. L'intégralité du texte sera mise en ligne sur le site web du Conseil général. Pour celles et ceux qui désireront une version papier, la version dactylographiée conviendra je pense parfaitement. Je suis très attaché par contre, à ce que nous ne renoncions pas à l'édition de versions audio et braille. Des efforts raisonnés sont donc possibles. Ils doivent continuer d'être partagés. Le Conseil général doit faire connaître ses actions et parmi celles-là, chacun sait ici combien la Seine-Saint-Denis encourage une vie culturelle riche. Cette richesse là est un atout. Celle des 60 pages qui la vante est -disons- excessive, dans un contexte où la majorité départementale déplore à juste titre, le mauvais sort financier qui nous est fait. Pour ne pas rester sur une note pessimiste et afin de clore ces quelques mots relatifs à la politique de communication de notre Conseil général, nous nous satisfaisons depuis quelques mois du recentrage observé sur une communication institutionnelle que nous approuvons au détriment d'un usage partisan, que nous avons toujours réprouvé. Ce n'est qu'un début, continuons le combat !

### **Ce budget 2007 comporte également bien des satisfactions, importantes aux yeux de notre groupe.**

**En matière de développement économique,** le soutien aux pôles de compétitivité avec la filière image et Cap Digital, le parc technologique Biocitech qui accueille de jeunes entreprises de la filière santé à Romainville, ou bien encore la filière aéronautique autour des deux aéroports de Roissy et du Bourget premier aéroport d'affaires européen, constituent une chance pour la réussite de notre département. Les partenariats solides avec la CCIP et le COMEX y participent également. Il faut poursuivre dans cette voie et inclure, en lien avec le Conseil régional d'Ile-de-France, les différents aspects de formation qui permettent aux jeunes de Seine-Saint-Denis de pouvoir légitimement prétendre occuper les emplois créés sur leur territoire départemental.

**En matière de coopération décentralisée,** nous apprécions les évolutions récentes, qui marquent la volonté d'un engagement équilibré, par exemple au Proche-orient. La signature, il y a quelques jours, de la lettre d'engagement avec la ville israélienne d'Akko, en est un premier témoignage. Il faudra poursuivre dans cette voie.

**Nous sommes satisfaits des efforts proposés dans le cadre de ce budget pour renforcer les moyens en personnel de la Maison départementale des personnes handicapées.** Il s'agit là, bien sûr, de charges nouvelles non compensées par l'acte 2 de la décentralisation imposé par la droite. Il s'agit de résorber des retards hérités de l'Etat, dans lesquels nous ne portons aucune responsabilité, sauf celle d'être aujourd'hui la collectivité vers laquelle l'actuel gouvernement a décidé de s'en décharger, pour ne pas dire de s'en débarrasser. La méthode est inique. Ce n'est pas une raison pour en faire payer le prix aux personnes handicapées. Le prix, c'est donc le contribuable local qui le paiera, en lieu et place de la solidarité nationale, parce que la majorité départementale ne s'estime pas le droit de continuer à traiter les personnes handicapées aussi mal que l'Etat les traitait auparavant. Dans le même esprit, nous assumons le niveau de nos dépenses en matière d'allocation personnalisée d'autonomie versée aux personnes âgées. Ce n'est pas parce que l'Etat nous compense seulement à 22% ces dépenses (contre 33% en moyenne nationale) que nous accepterons de rogner sur la solidarité avec nos aînés. Nous revendiquons aussi le maintien de crédits d'insertion du RMI à hauteur de 17% du montant des allocations versées, même si la loi ne nous en fait plus l'obligation. Nous maintenons que le

programme départemental d'insertion que nous finançons est le meilleur outil pour retrouver le chemin de l'emploi. Un bien meilleur outil que les RMA et autres Contrats d'avenir, miraculeux selon M. Borloo, mais qui se sont révélés un véritable fiasco, pas seulement lorsque leur signature dépend du Conseil général, pas seulement en Seine-Saint-Denis, pas seulement dans les collectivités à majorité de gauche, mais dans l'ensemble du pays !

**Nous sommes fiers des efforts engagés par notre département depuis quelques années en faveur de la gratuité scolaire.** L'instauration du quotient familial pour la restauration scolaire fut une des nouveautés des deux derniers budgets. Il est proposé cette année d'accompagner les familles dans l'équipement en matériel informatique, par le biais des collégiens de classe de 4<sup>e</sup>. Cette orientation générale devra être précisée au plus vite, dans ses modalités et son coût. Nous demandons donc la création d'un groupe d'experts, comportant des élus de la majorité et de l'opposition, des membres de l'administration départementale mais aussi des représentants de la communauté scolaire, pour que la bonne idée devienne un bon projet. Nous souhaitons également que cette aide nouvelle ne s'opère pas au détriment de l'équipement des établissements eux-mêmes. Pour certains d'entre eux, nous savons en effet que des retards subsistent, notamment en matière de câblage. Enfin, s'agissant de nos collèges, nous souhaitons une évaluation précise des délais de réalisation de nos décisions. Le Conseil général est doté d'un programme prévisionnel d'investissement ambitieux. Nos réunions de Commission permanente sont l'occasion de voter des travaux de grosses réparations répondant aux besoins exprimés par les établissements. Trop souvent, ces décisions tardent à se concrétiser. Il a fallu deux ans avant de remettre sur les bons rails la procédure de sélection d'un cabinet de programmation pour le projet de 3<sup>e</sup> collège de Livry-Gargan. C'est insupportablement long, surtout si l'on considère que compte tenu de sa maîtrise de ce type de réalisation, il n'est plus évident que le Département ait un besoin prégnant de recourir à ce type de prestation intellectuelle.

**Nous nous réjouissons que le Conseil général soit la première collectivité -et à ce jour la seule- qui s'engage financièrement, dès ce budget, dans l'amélioration de la desserte du plateau de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil, ainsi que des communes de Vaujours et de Coubron.** Il ne s'agit encore certes que d'améliorations de lignes de bus. Ces améliorations seront sans doute imparfaites et insuffisantes. Elles ont néanmoins le mérite d'être proposées, en attendant mieux. Ce n'est déjà pas si mal, pour une collectivité dont les transports ne sont pas la compétence première. Surtout si l'on y ajoute la mise en service effective, à compter de la rentrée de septembre, d'un service de transports spécialisés pour les personnes handicapées. Il est aussi proposé, dans ce budget d'abonder l'aide à l'achat de la carte « imagin'R » qui permet aux jeunes de se déplacer sur l'ensemble du réseau francilien. Sur le principe, comment ne pas approuver cette mesure. Dans sa mise en œuvre, on notera que cette décision représente un effort nouveau de 9 M€ pour notre collectivité. Cet effort, qui était nécessaire, intervient tardivement. Il intervient surtout à l'heure où le Syndicat des transports d'Ile-de-France a été conforté dans sa mission d'autorité organisatrice des transports dans notre région. Nous pensons qu'il aurait été souhaitable et qu'il demeure souhaitable, de porter auprès de cet organisme la revendication d'une tarification régionale homogène pour tous les départements d'Ile-de-France, qu'il s'agisse de la carte « Imagin'R » pour les jeunes ou de la carte « Améthyste » pour les seniors.

**Après l'intention manifestée lors du vote du budget 2006, notre département s'engage clairement, à l'occasion de ce budget 2007 en faveur de l'aide à la pierre.** Notre Assemblée en a examiné les modalités le 6 février dernier. Notre Commission permanente en a fixé de détail la semaine passée. Ce choix est pour nous essentiel, pour contribuer à améliorer la situation catastrophique du logement en Seine-Saint-Denis. Les 2 M€ inscrits au budget 2007 vont favoriser la construction de logements sociaux prioritairement destinés aux jeunes. Ils s'ajoutent aux 2 M€ inscrits au titre des constructions supplémentaires dans les projets de renouvellement urbain. C'est un premier pas novateur dans l'action de notre collectivité, certes aux marges de nos compétences, mais indispensable si nous voulons relever les défis d'avenir de la Seine-Saint-Denis. Dans le même esprit, il faudra bien un jour que le Conseil général réponde, comme les autres départements, aux demandes de financement des villes engagées dans des programmes de rénovation urbaine.

Nous prenons acte également de l'effort supplémentaire inscrit dans ce budget, à hauteur de 2 M€ nouveaux, en faveur des clubs de prévention. L'implication d'éducateurs de rue permet, dans plusieurs villes de notre département, de maintenir nombre de jeunes fragilisés, en perte de repères, en lien avec l'institution scolaire, les services jeunesse des villes ou encore les missions locales. Les résultats inégaux de ces actions selon les villes méritent cependant une évaluation sérieuse et objective, de telle sorte que les moyens nouveaux, mais aussi les moyens actuels, fassent l'objet d'une répartition optimale. Nous sommes aussi tout à fait favorables à la création d'un deuxième service d'accueil de jour, semblable à la structure du Breuil à Bondy, afin de mieux agir en amont des placements d'enfants.

**Nous sommes enthousiastes à l'idée de faire partager à la population de la Seine-Saint-Denis ce grand évènement sportif que sera la Coupe du monde de rugby, en septembre prochain.** Avec la Coupe du monde de football de 1998, puis les Championnats du monde d'athlétisme de 2003, notre département -qui a durant la même période complètement repensé sa politique en direction du sport- a acquis une véritable expérience pour donner une dimension populaire à ces évènements mondiaux. C'est un aspect important de notre action, qui trouve sa traduction concrète dans le budget 2007.

Nous sommes satisfaits enfin, que deux points que nous avons posés comme essentiels, caractérisent ce budget :

- **la limitation du recours à l'emprunt** tout d'abord. 100 M€ en 2005, ce qui était trop. 95 M€ en 2006, ce qui était moins. 91 M€ en 2007, ce qui reste beaucoup, mais qui va dans la bonne direction. D'autant que notre capacité d'autofinancement suit le chemin inverse, progressant de 10 M€ à 58 M€. Nous y avons été particulièrement attentifs.
- **la stabilité, cette année enfin, comme nous l'avons posé en préalable dès le début du débat budgétaire, des taux de nos quatre taxes.** Cette stabilisation était indispensable, après deux années de hausse sous la contrainte. Elle ne nous rend pas pour autant sereins, puisque nous n'en avons pas terminé avec les effets financiers de certains transferts subis en application de l'acte 2 de la décentralisation. Je pense au transfert des routes nationales effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, au transfert des techniciens et ouvriers de l'Education nationale qui impacte en 2007 nos créations de postes nouveaux, à la montée en puissance de la prestation de compensation du handicap et des charges de la Maison départementale des personnes handicapées qui produira ses effets financiers d'ici un ou deux ans.

Bâtir ce budget n'a donc pas été un exercice facile, même si le point d'aboutissement rend la cohérence du vote de la majorité départementale plus aisée que ces deux dernières années. Une large part des propositions nouvelles de ce budget trouve son origine parmi notre groupe. D'autres ont été proposées par nos collègues de la majorité. Nous les avons débattues. Elles ont été arbitrées. Voilà pourquoi nous voterons ce budget.

**Chacun pourra mesurer que ce qui nous rassemble l'emporte sur ce qui nous sépare, même si nous n'envisageons toujours pas de fusionner avec les deux groupes communistes de cette Assemblée !**

Transmettez cela, mes chers collègues de l'opposition, à ceux de vos amis qui ont suggéré la dissolution du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, sur la foi des comptes rendus que vous leur avez fournis de nos travaux, en méconnaissant totalement -mais à n'en pas douter sciemment- les lois qui régissent ce type de décision exceptionnelle. Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis n'a pas plus besoin aujourd'hui d'être dissout que la ville de Clichy-sous-Bois n'avait hier besoin d'être mise sous tutelle.